

COMMERCE

PUBLICITÉ ABUSIVE AU NOM DE LA VILLE DE ROANNE

Roanne



Depuis quelques semaines, certains commerçants Roannais semblent être victimes de tentatives d'escroquerie en matière de publicité abusive au nom de la ville de Roanne.

Publié le 18 septembre 2020

Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Démarchés avec insistance téléphonique au nom de la Ville de Roanne, ils se voient adresser un bon de commande par mail ou fax afin de valider par signature, une présence publicitaire avec le logo de l'entreprise démarchée dans un support de communication dénommé « répertoire des professionnels internet voire plan de ville internet » en échange d'un abonnement de 40€ par mois pendant deux ans.

Attention ! Ce document est une escroquerie ! La Ville de Roanne ne démarché en aucun cas les commerçants et ne produit pas les documents cités précédemment.

Il est vivement conseillé aux commerçants pouvant faire l'objet de cette tentative de publicité abusive de ne pas donner suite à ce genre de démarchage téléphonique.

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

